



Procès-Verbal – Réunion téléphonique du Conseil d'Administration du 18 avril 2018

Date 18 avril 2018

Auteur Didier QUILLOT

Référence LFP.PV.CA.2018.04.18

Réunion du 18 avril 2018

Présidente Nathalie BOY DE LA TOUR

Présents Mme Nathalie BOY DE LA TOUR.

MM. Jean-Pierre CAILLOT, Bertrand DESPLAT, Jacques-Henri EYRAUD, Alain GUERRINI, Alexandre LACOMBE, Olivier LAMARRE, Alain ORSONI, Patrick RAZUREL, Pierre REPELLINI, Jean-Michel ROUSSIER, Vadim VASILYEV.

Excusés M. Nasser AL-KHELAIFI, Bernard CAÏAZZO, Saïd CHABANE, Michel DENISOT, Raymond DOMENECH (représenté par Pierre REPELLINI), Jean-François FORTIN, Sylvain KASTENDEUCH, Vincent LABRUNE, Claude MICHY (représenté par Bertrand DESPLAT), Laurent NICOLLIN, Philippe PIAT, Jean-Pierre RIVERE, Eric ROLLAND (représenté par Patrick RAZUREL)

Assistent MM. Pierre-Arnaud CUSTODY, Pascal GARIBIAN.

M. Didier QUILLOT.

MM. Jérôme BELAYGUE, Thomas BERNARD, Sébastien CAZALI, Philippe DIALLO, Adrien MAUREL, Arnaud ROUGER, Julien TAIEB.

Mme Isabelle QUESTEL (sténotypiste).

Le Conseil,

réunissant la présence effective du tiers au moins de ses membres présents ou représentés,
peut valablement délibérer.



Procès-Verbal – Réunion téléphonique du Conseil d'Administration du 18 avril 2018

1. Protocole Arbitrage FFF/LFP/SAFE

Le Conseil,

après avoir pris connaissance des évolutions apportées au protocole tripartite FFF/LFP/SAFE qui expire au 30 juin 2018,

adopte à l'unanimité le renouvellement du protocole pour 4 saisons à compter de la saison 2018/2019. Ce nouveau protocole sera ensuite présenté au Comité exécutif de la FFF, qui se tiendra le jeudi 19 avril 2018, pour adoption et signature par les trois parties.

2. Arbitrage / résultat de l'appel d'offres et choix du prestataire VAR/GLT

Le Conseil,

entend les représentants de la LFP et de la FFF présenter les résultats de l'appel d'offres VAR (assistance vidéo à l'arbitrage) et GLT (goal line technology), ainsi que les recommandations pour la saison 2018/2019,

adopte l'offre VAR de la société Hawk-Eye dans le cadre d'un contrat de 4 saisons,

adopte la mise en place d'un « replay center » centralisé dans Paris dès le début de la saison 2018/2019, avec une montée en puissance progressive au fur et à mesure du raccordement des stades. Durant cette phase transitoire, une solution mixte sera mise en œuvre par Hawk-Eye avec des vans sur site,

décide de reporter la question de l'adoption de la GLT au Conseil d'Administration du 25 avril 2018.

La Présidente
Nathalie BOY DE LA TOUR

Le Directeur Général Exécutif
Didier QUILLOT